

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 janvier 2025

ACCÉLÉRATION DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS - (N° 700)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 8

présenté par
M. Roseren

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.